

• (4.30 p.m.)

Le très hon. M. Diefenbaker: Les libéraux du Manitoba en avaient plein le dos du gouvernement actuel à Ottawa: ils ont voté pour le NPD. Voilà pourquoi on a un nouveau gouvernement au Manitoba aujourd'hui. Si les députés libéraux ont visité leurs circonscriptions, j'aurais aimé être là pour entendre ce que leurs commettants leur ont dit: leur langage ne devait sûrement pas être conforme à l'usage parlementaire. C'est pourquoi, je suppose, les députés ne veulent pas le répéter à la Chambre des communes.

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): C'est un grand honneur pour moi que d'avoir pour préopinant le très honorable député de Prince Albert (M. Diefenbaker). C'est un peu comme demander à un chef d'orchestre d'école secondaire de jouer après l'Orchestre philharmonique de New York. Je suis enchanté de féliciter le très honorable représentant de son excellent discours, même s'il a dit bien des choses que je comptais dire moi-même. J'aimerais le remercier de ses bonnes paroles au sujet du NPD.

J'avais espéré ne jamais devoir faire un discours comme celui-ci. Avant que j'aie fini, certains députés seront sans doute du même avis. Il n'aurait pas dû être nécessaire de faire un discours semblable, mais le cabinet entêté semble prendre un malin plaisir à ainsi frôler l'abîme. Nous avons eu leur cadeau de Noël dans les articles 15A et 16A et voilà maintenant que nous envisageons la perspective peu réjouissante de siéger ici dans la chaleur écrasante des étés d'Ottawa.

M. Crouse: En passant, où est le cabinet?

M. Rose: Il y a un député qui demande où sont les membres du cabinet. Ils sont sans doute en train de réviser quelque mesure législative car c'est ce qu'ils ont fait tout au long de l'année.

M. Crouse: Ils ne sont pas à la Chambre.

M. Rose: Je tiens à dire aux députés que, pour ma part, je suis fâché d'avoir à rester ici pour prouver quelque chose ou pour sauver la face du leader de la Chambre. Je resterai ici nuit et jour...

M. Nowlan: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Je prie la présidence de remarquer qu'il n'y a pas un seul membre du Conseil privé de Sa Majesté à la Chambre en ce moment.

M. Perrault: Le Règlement n'a rien à voir là-dedans.

M. Nowlan: Je ne permettrai pas au député de Burnaby-Seymour, si avisé qu'il soit...

M. Perrault: Cela n'a rien à voir avec le Règlement.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. Le député devrait pouvoir s'expliquer sur le point du Règlement qu'il invoque.

M. Nowlan: Je tiens à signaler à la présidence qu'il n'y a pas un seul membre du Conseil privé de Sa Majesté à la Chambre. Si je ne m'abuse, la tradition est si ancienne qu'elle est devenue pratiquement une règle, à la Chambre.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie. Je ne vois rien qui justifie le rappel au Règlement.

M. Rose: Comme je le disais avant qu'on invoque le Règlement, je suis prêt à siéger ici tout l'été pour discuter de cet amendement; tant qu'à faire, cependant je préférerais de beaucoup demeurer ici pour débattre quelque chose d'utile. Le gouvernement devrait présenter une mesure législative en vue de réduire les taux d'intérêt. Il devrait nous soumettre des propositions relatives au coût de la vie. Nous resterions alors volontiers ici pour appuyer le gouvernement. Mais il perd son temps avec une règle de bâillon, une espèce de clôture subliminale dont il n'a que faire. Les députés ministériels ont beau parler de réforme parlementaire, je pense qu'ils essaient tout simplement de dompter l'opposition comme un taureau qu'on prend par les cornes.

Des voix: Bravo.

M. Rose: La plupart des Canadiens, je crois, souhaitent une réforme parlementaire. Je sais que notre parti la souhaite. Nous acceptons qu'on impose des limites de temps du moment qu'elles le soient à la suite de consultations, d'un commun accord et en vertu des règles 75A et 75B. Ces dernières, du reste, ont été pour la plupart formulées par notre leader à la Chambre, l'oracle du Parlement, le député si dynamique de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles).

Il faudrait réformer le Parlement, nous en convenons. Personne à la Chambre ne soutiendra le contraire. Je tiens à rappeler aux députés que la réforme du Parlement n'est pas tout. Ce qu'il faut vraiment c'est réformer le gouvernement. La réforme du Parlement n'entraîne pas automatiquement celle du gouvernement et ne le rend pas plus prompt à satisfaire les besoins et les aspirations des gens. Il nous faut un gouvernement qui soit beaucoup plus franc et ouvert, non pas comme celui que nous avons à l'heure actuelle, furtif et secret.

Dans quelle mesure la réforme parlementaire peut-elle garantir que le gouvernement